

Lier allocations et obligation scolaire? "Il faut ouvrir le débat"

■ Le Segec tient ce vendredi sa 10^e université d'été sur le thème des relations familles-école.

À quelques jours de la rentrée scolaire, le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec) tient ce vendredi, à Louvain-la-Neuve, sa 10^e université d'été autour du thème "Entre cercle familial et cadre scolaire: voyage au cœur des relations familles-école". Près de 600 acteurs de l'enseignement sont attendus.

Pour Etienne Michel, directeur général du Segec, qui conclura l'université d'été, "depuis l'émergence de l'institution scolaire, il était tenu pour acquis que la famille et l'école allaient dans la même direction et se partageaient les aspects d'une même tâche d'éducation". Mais force est de constater que "cette alliance qui a parfois été pensée comme 'naturelle' est, aujourd'hui, rompue du fait de la transformation des familles et de la massification de l'enseignement".

Des parents moins investis

Et M. Michel de commenter: "On entend souvent les enseignants dire que les enfants sont plus difficiles aujourd'hui qu'il y a 10, 20 ou 30 ans". Il enchaîne: "Il faut certainement se garder de tirer des conclusions simplistes de ces propos, mais il faut aussi accepter de les entendre et d'en discerner la portée". La raison de ce changement? Une hypothèse "très sérieuse" est qu'"une partie de ces familles assument aujourd'hui moins qu'hier leur rôle de socialisation primaire, explique-t-il, c'est-à-dire l'apprentissage des premiers comportements qui permettent la vie en société. Et cette fonction tend à se reporter sur l'école."

Comment y remédier? Il insiste sur l'importance de "prendre acte de ces évolutions" et "d'essayer de leur apporter une réponse appropriée".

Etienne Michel s'en réfère dès lors à la Déclaration de politique communautaire (DPC) portée par la nouvelle équipe PS-CDH à la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), qui poursuit la volonté de conclure un "Pacte pour un enseignement d'excellence". Le texte de la DPC prévoit, en effet, que "les acteurs de l'enseignement auront davantage d'autonomie d'action et seront responsabilisés"

tandis que sera renforcé "le rôle des parents dans la dynamique éducative".

Responsabiliser les familles

M. Michel interroge donc: "Comment développer une politique qui conjugue des formes de soutien aux familles avec des formes de responsabilisation des familles?" Pour lui, il importe d'y réfléchir "à propos de questions très concrètes". Il cite ainsi le respect de l'obligation de la fréquentation scolaire ou le contrôle parental "nécessaire" sur le mode de vie de certains adolescents.

Le directeur du Segec rappelle que depuis une vingtaine d'années certains pays anglo-saxons ont mis en place des programmes qui comportent des dimensions de soutien et de responsabilisation des parents. "Pour mémoire, poursuit-il, il y a eu, récemment, en Flandre, un débat sur la question de savoir s'il ne fallait pas établir un lien entre le droit aux allocations familiales et un certain nombre d'obligations dans le chef des parents, notamment concernant la fréquentation scolaire..." Il reprend: "Je vois que ces débats ont lieu et que nous sommes plus ou moins confrontés aux mêmes questions. Et donc, le Segec a conscience qu'un débat utile mériterait d'avoir lieu en FWB par rapport à tout ça."

Au-delà, Etienne Michel souligne le "principe d'équité" que la DPC a retenu en visant à "permettre à tous les élèves d'arriver au plus haut de leurs capacités, tout en augmentant le niveau d'exigence". Il déclare: "Ce principe ne sera pas sans importance sur la manière dont seront conçues les réformes"...

Un bac en rhéto, "cohérent mais..."

Dont l'éventuelle mise en œuvre d'un "bac" à la fin du secondaire. "Les disparités en termes d'exigence sont importantes selon les options, les filières ou même les établissements, pointe-t-il. Quel sera donc le dénominateur commun?" Bref, "comment appliquer en même temps la volonté d'amener chacun au plus haut de ses possibilités, relever le niveau d'exigence, mais sans accroître la dynamique de l'échec scolaire? Il faut être franc: tout cela n'a pas de sens, même si l'idée du bac est cohérente par rapport à des évolutions intervenues en FWB depuis un certain nombre d'années."

Des économies dans un temps limité

Autre mesure reprise dans la DPC: allonger le tronc commun jusqu'en 3^e secondaire. "Renforcer la formation de base est une bonne idée, estime le directeur général du Segec. Mais, dans le même temps, on s'interrogera sur les effets de cette réforme sur la motivation des élèves, par exemple." De fait, certains élèves, dès l'entrée du secondaire, aspirent à s'orienter vers une filière plus concrète. Or, "ici, on va leur demander d'attendre un an de plus". De même, "il y aura une année de moins pour spécialiser les élèves dans la maîtrise de certaines techniques. Il n'est pas sûr que cela réponde aux attentes du marché du travail."

Enfin, cette nouvelle législature n'échappera pas aux économies. "Depuis deux ans, les pouvoirs organisateurs de l'enseignement catholique ont déjà subi des restrictions assez importantes au titre des subventions de fonctionnement (NdlR: -6%), rappelle M. Michel. Si les PO peuvent faire le gros dos pendant un moment, il est évident que c'est un moment limité."

Stéphanie Bocart

"Une partie des familles assument aujourd'hui moins qu'hier leur rôle de socialisation primaire."

"Il faut être franc: tout cela n'a pas de sens, même si l'idée du bac est cohérente par rapport à des évolutions intervenues en Communauté française."

ÉTIENNE MICHEL
Directeur général du Segec.